PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/10/2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session extraordinaire, à l'espace culturel, sous la présidence de M. MELIS Christian, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : GERBE Sylvie, CHRETIEN Jean-Pierre, MEKADEM Patricia, DAFFIX Didier, ROUGANNE Béatrice, AGIER Sabrina DEAT Dominique, HERVE Vincent, PARNEIX Nadia et GALLO Jacques
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Absents excusés : DUPAY Anne-Sophie (pouvoir donné à GERBE Sylvie), LIPOWIEZ Fabrice (pouvoir donné à MEKADEM Patricia), POULET Sandrine (pouvoir donné à AGIER Sabrina)
Absents : GRANDJEAN Roland
Nombre de conseillers votants : 14
Secrétaire de séance : PARNEIX Nadia
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2020
Ordre du jour :

1. Demande de subvention sur le produit des amendes de police
2. Budget 2020 : Décision modificative n°2

1) Demande de subvention sur le produit des amendes de police

Délibération n° 2020-47

Présentation par Jean-Pierre CHRETIEN :
La commune souhaite réaliser des aménagements pour améliorer la sécurité :
- matérialisation du sens interdit sauf vélos et engins de service en haut de la rue des Foranches,
- rétrécissements de chaussées alternées pour limiter la vitesse envisagés rue des Graviers et avenue de la Libération

Un projet d'aménagement a été fait par la Direction des Routes. L'ensemble des travaux est estimé à 15 960 € HT.
La commune peut prétendre à une subvention de 50 % du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police pour un maximum de travaux de 7 500 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté
- Sollicite du Conseil Départemental une subvention au titre du produit des amendes de police
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2021
- Dit que les travaux seront engagés après décision d'attribution de la subvention du Conseil Départemental.

2) Budget 2020 : Décision modificative n°2

Délibération n° 2020-48

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le montant des travaux de soutènement du mur de l'ancien cimetière dépasse le budget initialement prévu.
Il convient donc d'effectuer le virement de crédit suivant :

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

Article 2116, opération 86 renforcement mur cimetière : + 4 950 €
Article 020, dépenses imprévues : - 4 950 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 20.

MELIS Christian		DEAT Dominique	
GERBE Sylvie		AGIER Sabrina	
CHRETIEN Jean-Pierre		HERVE Vincent	
MEKADEM Patricia		POULET Sandrine	
DAFFIX Didier		LIPOWIEZ Fabrice	
DUPAY Anne-Sophie		PARNEIX Nadia	
GRANDJEAN Roland		GALLO Jacques	
ROUGANNE Béatrice			